



# **L'impact qu'ont les mesures gouvernementales sur le comportement des consommateurs de tabac.**

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 18 novembre 2009

---

Bonjour ,

Je souhaiterais avoir si vous les avez, les chiffres/statistiques à propos l'impact qu'ont les mesures gouvernementales sur le comportement des consommateurs de tabac.

Merci

Romain

## Réponse :

le Plan cancer, initié par Jacques Chirac en 2003, a permis de véritables avancées dans la lutte contre le tabagisme. Le travail conjoint des associations et de l'état commence à porter ses fruits. Durant cette dernière décennie, les associations ont particulièrement su pour changer l'image du tabac et le dé-normaliser. L'objectif était de freiner cette image glamour de la cigarette longtemps véhiculée par l'industrie. Désormais, l'image du tabac a profondément changé et n'est donc plus un produit mode auprès des plus jeunes. Les efforts se sont d'ailleurs concentrés sur cette cible particulièrement approchée par l'industrie. En effet, les jeunes représentent la survie de l'industrie et assurent la pérennité de leur entreprise. Interdiction de vente au mineurs de moins de 18 ans, suppression du paquet de 10 cigarettes, augmentation des prix, travail volontaires des associations... En 2009, le tabac a moins la côte chez les adolescents.

L'enquête [ESCAPAD, juin 2009](#), démontre clairement la chute de la consommation de tabac chez les jeunes français (17 ans). Ainsi, on note une baisse de 30% de la consommation entre 2000 et 2008 (La plus forte baisse (30 %) et le tabac quotidien qui est passé de 41,1 % en 2000 à 28,9 % en 2008. Les associations comme classes non fumeur ou la fédération de cardiologie ([jamais la première cigarette](#)) font un travail de prévention efficace sur les classes primaires et les collégiens.

La politique globale de lutte contre le tabagisme associée à une politique franche d'augmentation des prix a permis d'influer sur la consommation de tabac également. La Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale de la Santé s'accordent à dire que le seul levier pour une véritable baisse de la consommation de tabac reste l'augmentation des prix. En 2003 et 2004, la France a ainsi procédé à des augmentations successives de prix importantes. Cette mesure a permis une véritable chute de la consommation avec une baisse du nombre de paquets de cigarettes vendus : 80 milliards en 2002 contre 55 en 2004. (OFDT octobre 2008) Cependant, le gel des augmentations négocié par les buralistes n'a pas permis d'abaisser la consommation de tabac au même niveau que nos voisins européens. En 2006, 30% des hommes et 21% des femmes fumaient contre respectivement 33% et 26 %. Cette baisse est observée dans toutes les tranches d'âges sauf chez les jeunes femmes de 20 à 25 ans ( Rapport d'Evaluation du Haut Conseil de Santé Publique)

L'interdiction de fumer n'avait pas pour but principal de faire baisser la consommation mais devait assurer à

## **L'impact qu'ont les mesures gouvernementales sur le comportement des consommateurs de tabac.**

l'ensemble des Français une protection efficace contre la fumée de tabac (tabagisme passif) Cette mesure, globalement bien respectée à ce jour, est la seule mesure ayant permis une réelle avancée dans la protection contre le tabagisme. Une étude International Tobacco Survey control, 2008 indique que la proportion de personne se déclarant exposées à la fumée de tabac sur le lieux de travail était de 52.8 % en décembre 2006, soit deux mois avant la mesure. En janvier 2008, elle n'était plus que 27,2%. Cependant, reste à souligner que le nombre d'entreprise ne respectant pas clairement la loi de protection contre le tabagisme est encore très élevé ! La même étude permet également d'évaluer le succès de l'application dans les bars et restaurants, qui contre toute attente, ont majoritairement appliqué la législation dès le 2 janvier 2008. En janvier 2007, 97% des fumeurs et 92% des non fumeurs avaient vu quelqu'un fumer dans ces lieux, un an après, il n'était plus que 4% à déclarer cela.

L'ambitieux plan cancer 2 vise à réduire le pourcentage de fumeurs dans la population active de 30% à 20% afin de se rapprocher des standards européens. La première mesure de ce plan reposait sur une augmentation du tabac de 6 % . Le lundi 9 novembre, les paquets de cigarettes se vendaient en moyenne 30 centimes plus chers. Les associations réclamaient 10% car c'est le seuil à partir duquel on peut noter une véritable baisse de la consommation. En effet, en 2007, une augmentation de 30 centimes à la demande des fabricants n'avaient eu aucun impact sur la consommation de tabac. Nous vous invitons dans l'espace documentation et information à consulter la médiathèque française pour le contrôle du tabac où vous aurez accès à de très nombreuses études sur le tabagisme.